

N° Référence:



Place Vic.Abens
Boite Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél. : +352/83 48 21-1
Fax : +352/83 48 26

E-mail : secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



Demande d'occupation temporaire du domaine public

(Rues, les accotements, les trottoirs, les sentiers, les places publiques)

Données du demandeur:

Société(personne morale): _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

C.P.: _____ Localité: _____

Adresse mail: _____ Tel/GSM: _____

Par la présente, je sollicite demander l'autorisation d'occuper la voie publique.

Prière de cocher la ou les cases correspondantes	X	
1) occupation du trottoir par un échafaudage ne faisant pas entrave à la circulation publique et garantissant un passage libre et sécurisé en-dessous de celui-ci.		_____ jours
2) occupation du trottoir ou d'un couloir de circulation par un échafaudage, qui gêne le passage des piétons ou la circulation et le stationnement des véhicules.		_____ jours
Dépôt de matériel (stocks et dépôts de matériaux, WC de chantier, roulotte de chantier. Sécurisé par une clôture ou non)		_____ m ² de surface occupée
Engins de travail : (grues mobiles, nacelles, pompes à béton, et autres machines de travail)		_____ jours
Mise en place de conteneurs et monte-charges		Nombre de conteneurs:___pour___jours
occupation de la voie publique nécessitant la fermeture d'une rue ou de la déviation de la circulation		_____ jours
Réservation temporaire d'emplacement de stationnement pour véhicules en relation avec des travaux		___emplacements pour___jours

À l'adresse suivante: _____

N° Référence:



Place Vic.Abens
Boite Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél. : +352/83 48 21-1
Fax : +352/83 48 26

E-mail : secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



N° cadastral du Terrain:

Début des Travaux: _____

Fin des Travaux: _____

Document(s) à joindre (OBLIGATOIRE):

1x Plan de situation avec indication des parties à régler par un règlement de circulation temporaire.

Date et Signature:

IMPORTANT:

Les demandes sont à introduire par e-mail à secretariat@vianden.lu ou par courrier à l'attention de Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Vianden, Place Vic Abens, L-9401 VIANDEN.

Cette demande est à introduire au plus tard, 10 jours ouvrables avant la date de début de la réservation souhaitée !

L'autorisation n'est valable qu'à réception de la somme qui vous sera envoyée par facture.

N° Référence:



Place Vic.Abens
Boite Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél. : +352/83 48 21-1
Fax : +352/83 48 26

E-mail : secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



TARIFS :

Les tarifs relatifs à l'établissement sur ou en bordure de la voie publique sont fixées comme suit :

1) occupation du trottoir par un échafaudage ne faisant pas entrave a la circulation publique et garantissant un passage libre et sécurise en dessous de celui-ci.	50 € par échafaudage et mois de calendrier
2) occupation du trottoir ou d'un couloir de circulation par un échafaudage, qui gêne le passage des piétons ou la circulation et le stationnement des véhicules.	200 € par échafaudage et mois de calendrier
Dépôt de matériel (stocks et dépôts de matériaux, WC de chantier, roulotte de chantier. Sécurisé par une clôture OU non)	1,00 € par mètre carre de surface occupée par jour calendrier
Engins de travail : (grues mobiles, nacelles, pompes à béton et autres machines de travail)	60,00 € par jour ouvrable
Mise en place de conteneurs et monte-charges	100 00 € par semaine de calendrier et par unité
Occupation de la voie publique nécessitant la fermeture d'une rue ou de la déviation de la circulation	<i>500,00 € par jour calendrier ou de jour calendrier entame</i>
Réservation temporaire d'emplacement de stationnement pour véhicules en relation avec des travaux	10,00€ par emplacement et par jour calendrier